REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4662

Arrondissements en fête - Subventions aux associations - Approbation de conventions types Direction des Evénements et Animations

Rapporteur: M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE: 31 MAI 2019

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES:

2019/4662 - ARRONDISSEMENTS EN FETE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APPROBATION DE CONVENTIONS TYPES (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le soutien à 17 projets festifs portés par les associations suivantes : Mediatone (1^{er}), Ka'Fête O mômes (1^{er}), les Amis du lien (2^e), la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Presqu'île Confluence (2^e), le Comité d'intérêt local sud Presqu'île Confluence (2^e), Montchat en fête (3^e), le Comité des fêtes de la Croix-Rousse (4^e), Funibus folk (4^e), l'Association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse (4^e), le centre social Saint-Just (5^e), les Dragons de Saint-Georges (5^e), la MJC du Vieux Lyon (5^e), le Comité des fêtes de Monplaisir (8^e), la Société d'encouragement aux écoles laïques du Grand Trou (8^e), le centre social de Champvert (9^e) et le pôle 9 MJC - centre social (9^e).

Ces événements organisés par des associations ancrées sur le territoire ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun. Les objectif de ces manifestations sont de :

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants :
- valoriser les territoires ;
- proposer une programmation grand public : animations, cinéma, concerts, bals...

La Ville de Lyon souhaite soutenir ces associations par l'attribution d'une subvention mais également par un soutien en communication et en technique afin d'accroître leur visibilité et augmenter la mixité des publics.

Cette année, ces 17 événements festifs auront lieu dans différents arrondissements lyonnais :

1^{er} arrondissement : festival de la Croix Rousse | 15 et 16 juin 2019

L'association Mediatone organise la 11^e édition du « Festival de la Croix-Rousse » au jardin des Chartreux dans le 1^{er} arrondissement de Lyon.

Ce festival, totalement gratuit, est né en 2008 de la volonté de plusieurs associations du 1^{er} arrondissement de Lyon de créer un événement festif et culturel axé sur le thème de la rencontre et du partage intergénérationnels de toutes les catégories socioculturelles. L'association a pour objectif de valoriser le travail des différents artistes locaux et créer une émulation culturelle entre les différents acteurs du quartier.

Cette année, Mediatone, en collaboration avec la Compagnie SIMAKA (création de spectacles jeune public), propose la 11^e édition du « Festival de la Croix-Rousse ».

La programmation se déroulera ainsi, de 14h00 à 19h00 :

- Le samedi, plusieurs animations auront lieu : démonstrations et initiations au Kung Fu, Qi Gong et Tai Chi par l'école de Kung Fu Hung Gar IAMTCV des

pentes de la Croix-Rousse; initiation au cirque; espace de lecture; espace de jeux; ateliers d'arts plastiques; un loto; spectacles jeune public. La soirée laissera place à des concerts avec la présence des chanteuses Buridane et Leïla Huissoud, le beatboxer Kosh et enfin le groupe Dowdelin.

- Le dimanche, différentes activités sont prévues : atelier ludique autour du jardinage ; cuisine participative ; espace de jeux de société, slackline et molkly. Des concerts en soirée viendront clôturer le festival, avec le chanteur Yack, le rappeur Robse, l'artiste Konee 7, le groupe Marmaï ou encore les deux dessinateurs de Battle BD.

Les objectifs de l'association sont de permettre la rencontre intergénérationnelle et interculturelle, démocratiser la culture artistique, valoriser le travail des différents artistes locaux et créer une émulsion culturelle entre les différents acteurs du quartier.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 21 400 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 4 000 €

En 2018, l'association Mediatone a reçu une subvention de 4 000 € pour la 10^e édition du festival de la Croix-Rousse par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

1^{er} arrondissement : fête des 10 ans 15 juin 2019

L'association Ka'Fête O mômes fête les 10 ans de l'association et organise pour l'occasion, une fête sur la montée de la Grande Côte, de 16h à 22h.

Cette journée sera rythmée par des animations proposées par des animateurs, bénévoles et intervenants de notre association : p²Performance de graff par le Collectif La Coulure ; cuisine participative avec l'association La Légumerie ; atelier dégustation ; performance artistique et participative avec le dessinateur Laurent Heller ; spectacle de rue déambulatoire avec le comédien Jacques Douplat ; éveil artistique et yoga pour les petits ; jeux de société ; atelier créatif participatif par la décoration d'un K géant ; flash mob ; et la rétrospective en photos des 10 ans de l'association.

Dans le cadre de cette fête, un groupe d'enfants sera mobilisé et accompagné en amont pour mener des animations le jour de l'événement : grand jeu collectif, spectacle du « petit chaperon rouge » revisité, concours de danse, battle de blagues.

A partir de 19h, des concerts auront lieu sur l'esplanade de la Grande Côte avec les trois musiciens issus de « Mi Corps A Son », le groupe de musique corporelle « Lyon Body Music » et DJ Couf Couf.

Cette fête a pour but de rassembler tous les acteurs de l'association, mais aussi les habitants du quartier autour de cet anniversaire.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 12 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 €

L'association Les Amis du Lien, créée le 4 mars 1996 en vue de restaurer, entretenir et gérer le bateau-chapelle « Le Lien », a également pour objet d'organiser des animations

culturelles et festives autour de la communauté marinière. Elle propose notamment « le Pardon des Mariniers », une manifestation devenue au fil des années une fête familiale et conviviale pour tout l'arrondissement renouant avec les fêtes de l'eau. La manifestation rassemble entre 4 000 et 6 000 personnes par an.

L'édition 2019 a eu lieu au niveau de la darse nautique du quartier Confluence à Lyon 2^e. L'organisation de cet événement s'inscrit dans le cadre de la politique événementielle et culturelle de la Ville de Lyon et présente les intérêts communaux suivants : renforcer les liens sociaux et culturels de proximité, mobiliser les habitants autour d'un projet commun et renforcer la visibilité de la ville dans le domaine des nouvelles technologies du transport fluvial à Lyon.

Plusieurs activités étaient organisées durant cette journée : les intronisations dans la confrérie des « Avalants Navieurs des chemins d'eau », des animations musicales par la batucada « la Brazucada », des visites du port Edouard Herriot organisées par des bateaux de croisières fluviales, initiation et concours du jeu nautique la Godille, démonstration d'attelage et de sauvetage, et pour clore cette fête, un défilé de bateaux décorés.

Cette fête est l'occasion de faire connaître les métiers de l'eau en proposant notamment des expositions et animations sur des thèmes relatifs à la batellerie : jeux pour enfants (nœuds marins, pêche à la ligne), présentation de différents types de bateaux, expositions sur la thématique de la sécurité sur l'eau,....

Comme lors des éditions précédentes étaient présents différents partenaires de la manifestation : la compagnie fluviale de transport, la compagnie nationale du Rhône, l'association nationale des plaisanciers en eaux intérieures, la société nationale de sauvetage en mer, ...

Le budget prévisionnel de l'événement est de 13 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir les manifestions traditionnelles et populaires, à l'exclusion de toute activité cultuelle, liées à l'événement à hauteur de 5 000 € ainsi que par une aide en nature (soutien logistique valorisé à 3 400 € et soutien en communication valorisé à 2 000 €).

Cette subvention sera exclusivement affectée à l'organisation des animations culturelles et festives, ayant un caractère traditionnel et populaire, qui ont eu lieu le 19 mai 2019. Les manifestations cultuelles sont exclues du bénéfice de la subvention de la Ville. La Ville de Lyon procédera au contrôle de l'affectation de cette subvention par le biais des factures acquittées par l'association pour les postes de dépenses concernés. Une convention mixte ayant pour objet de définir les obligations respectives de la Ville de Lyon et de l'association Les Amis du Lien et prévoyant le remboursement de la subvention en cas d'affectation de celle-ci à des activités cultuelles, est soumise à votre approbation.

En 2018, l'association Les Amis du Lien a reçu une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

2 ^e arrondissement : HippoCamp	6 juillet 2019
---	----------------

La Maison des Jeunes et de la Culture Presqu'île Confluence (MJC Presqu'île Confluence) souhaite organiser la 2^e édition de la Fête de Quartier de Perrache - Sainte Blandine « HippoCamp » sur la place de l'Hippodrome à Lyon 2^e.

Ce projet collectif unissant douze associations du secteur Perrache / Confluence se donne pour mission de créer du lien entre les habitants du quartier de Perrache en favorisant les échanges entre les personnes isolées, les familles et les jeunes afin de les rapprocher des structures à caractère sociales et culturelles.

La MJC Presqu'île Confluence proposera des animations ludiques en lien avec les associations partenaires : atelier avec les habitants d'Habitat-Humanisme, atelier compost avec le secteur environnement de la MJC, jeux adaptés aux adolescents avec l'association Sauvegarde 69, information individuel avec le Centre régional d'information jeunesse Auvergne-Rhône-Alpes, visite guidée et exposition avec les Archives municipales, bibliobus avec la Bibliothèque de Lyon 2e, fanfares, batucada, contes, mini-concerts avec le Périscope et le Marché Gare...

La MJC proposera également un repas gratuit, préparé par une association locale Linkebire.

Toutes les animations proposées se veulent participatives afin que les habitants vivent un moment convivial, original et ouvert à tous.

L'événement associe douze structures sociales et culturelles ayant pour objectif de créer et proposer un événement festif et fédérateur et de rendre les habitants acteurs de leur quartier.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 2 350 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 750 € Une convention d'application sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

2^e arrondissement : Confluence en fête 15 juin 2019

Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île Confluence propose des manifestations au cœur du quartier de la Confluence afin de créer du lien social entre les habitants du quartier.

L'association souhaite organiser une fête de quartier en partenariat avec la MJC Presqu'île Confluence, sur le quai Rambaud à Lyon 2^e.

L'association proposera une soirée musicale en plein air : danse folklorique, spectacle musical en chansons, concert de jazz, initiation à la danse bretonne sous les étoiles. La programmation est actuellement en cours de réalisation.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 4 000 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 €

En 2018, Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île Confluence a reçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

3 ^e arrondissement : Montchat en fête	24 et 25 mai 2019
--	-------------------

Chaque printemps, depuis 54 ans, les Fêtes de Montchat perpétuent une tradition née à la fin des années 50, lors des célébrations du centenaire de Montchat initiées par l'historien Georges Bazin.

Depuis 2010, l'association Montchat en fête a développé cet événement adapté à l'évolution de ce quartier et de ses habitants.

Cette grande fête de quartier aura lieu dans plusieurs lieux de Montchat : cours Docteur Long, place Henri, place Ronde, place du Château et parc Chambovet, à Lyon 3^e.

- le vendredi soir : soirée festive et populaire dans le Square de l'Eglise, flash mob, concours de « Just Dance », concerts ;
- le samedi en journée : cours de zumba géant, repas en commun, déambulation dans le quartier lors d'une parade présentant des animaux fantastiques tirés des œuvres de Jules Verne et inspiré du mouvement culturel anglais « Steampunk », montée aux flambeaux et animations des commerçants partenaires.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 23 750 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 5 000 €

En 2018, l'association Montchat en fête a reçu une subvention de 8 000 euros de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

4 ^e arrondissement : les	Talents de la	Croix-	1 ^{er} au 16 novembre 2019
Rousse			

Le Comité des Fêtes de la Croix-Rousse organise la 10^e édition des Talents de la Croix-Rousse. L'objectif est de mettre en avant les divers acteurs culturels, sportifs, économiques et sociaux de la Croix-Rousse.

Cette année, une exposition photos mettra en valeur huit personnalités en lien avec la Croix-Rousse dans divers domaines, et se tiendra notamment à la Maison des Associations du 4^e, et lors du forum des associations. Pour cette édition, ces personnalités auront, à la fois, un portrait et un film pour les présenter. Les photos seront réalisées par Alain Fourmond et les films par Claude Roy.

Cette dixième édition sera également l'occasion de présenter tous les portraits des années précédentes.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 4 040 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €

En 2018, le Comité des Fêtes de la Croix-Rousse a reçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

4 ^e arrondissement : Croix-Rousse Melting Jazz	11 au 19 mai 2019
Club	

Le Comité des Fêtes de la Croix-Rousse a organisé un festival de jazz intitulé « Croix-Rousse Melting Jazz Club » dans différents lieux du 4^e arrondissement de Lyon.

La programmation de ce festival s'est déroulée comme suit :

 le 11 mai, un concert de jeunes musiciens du conservatoire de jazz, en partenariat avec le Quatuor Debussy, a été proposé à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE);

- le 15 mai, une projection du film « Bird » de Clint Eastwood, en partenariat avec le Cinéma Saint-Denis a eu lieu ;
- les 17, 18 et 19 mai, plusieurs concerts de jazz ont eu lieu dans le local associatif ALCR: les groupes Abyss Trio et le trio TNT; le groupe Îto et le Quartet Latin Bird; et enfin le groupe Gelashka suivi du Michel Fernandez Quartet.

Ce festival a proposé différentes variétés de musiques et diverses approches musicales. Ainsi, l'association a souhaité accueillir tous les types de public.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 5 440 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €

4^e arrondissement : la guinguette sur la lune 20 avril 2019

L'association Funibus Folk a pour objet de porter et d'aider à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre de projets d'habitants et d'associations de quartier visant à développer l'entraide et la solidarité.

L'association souhaite organiser une fête de quartier sur la place Picard à Lyon 4^e.

Plusieurs activités seront proposées durant cette journée : ateliers danse, musique, cuisine, jeux, repas partagé et guinguette. La thématique de cet événement sera : les premiers pas sur la Lune.

Cette journée est ouverte à tous et permet de recréer du lien social entre les habitants et favoriser les liens intergénérationnels.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 1 191 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 500 €

4^e arrondissement : Ouest en fête 5 juillet 2019

L'Association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse organise la fête de quartier « Ouest en fête », place Flammarion à Lyon 4^e, qui se déroulera comme suit :

- ateliers créatifs, culturels, et d'initiation pour toute la famille ;
- piste de danse géante sur la place, pour une soirée festive et conviviale.

Les objectifs de cet événement est de proposer aux habitants du quartier un temps convivial et fédérateur autour du sport féminin.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 2 360 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 € Une convention d'application sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2018, l'Association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse a reçu une subvention de 1 500 € de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

5 ^e arrondissement : fête de quartier de Saint	25 mai 2019
Just	

Pour la 9^e édition, le Centre Social Saint Just organise, depuis 2012, la fête de quartier de Saint Just avec différents acteurs : l'association des locataires de la Sarra et du Bastion, le conseil de quartier, l'association des commerçants de Saint-Just, les fédérations de parents d'élèves des écoles publiques et des groupes d'habitants.

En amont de la fête, sera mis en place une semaine d'exposition des ateliers du centre social avec des temps d'animation musicale au sein du quartier.

Cette fête familiale, festive et culturelle se déroulera sur la place de l'Abbé Larue et le square Jean Choux à Lyon 5^e, de 10h00 à 19h00.

Une animation musicale marquera le début de la manifestation. Durant la journée diverses animations auront lieu : des jeux, des ateliers maquillage pour enfants, de la sculpture sur ballon, des contes, un atelier pâtisserie, une scène ouverte (théâtre, musique, danse), un atelier d'expression artistique, un grand repas partagé. La journée se terminera par un concert offert aux habitants.

Cet événement favorise les rencontres entre habitants, valorise le quartier, mixe les publics ainsi que les âges, suscite la découverte culturelle et poursuit le travail de partenariat des associations du quartier.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 3 200 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 € Une convention d'application est conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2018, le Centre social Saint-Just a reçu une subvention de 2 000 €de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

5e arrondissement : le carnaval des dragons de Saint-	30 mars 2019
Georges	

L'association Les Dragons de Saint-Georges a organisé la 27^e édition du Carnaval des Dragons de Saint-Georges. Les habitants des quartiers du 5^e arrondissement, les commerçants et les visiteurs étaient invités à rejoindre le carnaval de Saint-Georges.

L'après-midi, à partir de 13h00, des ateliers maquillage et des animations créatives ont eu lieu sur la place Valensio. De 14h00 à 17h00, la parade a traversé le Vieux Lyon accompagnée par des batucadas. A l'arrivée du défilé, un goûter était offert aux enfants et des démonstrations de danse ont été proposées par l'école de danse "Jay Nee & Co". Après un défilé de costumes, un concert des "Fabulous musette" a été proposé à partir de 18h30, suivi d'un grand repas. A partir de 21h00, était prévu le traditionnel « brûlage » de Monsieur Carnaval, un feu d'artifice sur la passerelle Saint-Georges et un grand bal pour clôturer l'événement.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 17 600 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 5 000 €

En 2018, l'association les dragons de Saint-Georges a reçu une subvention de 7 000 € de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

5 ^e arrondissement : fête de quartier du Vieux-	29 juin 2019
Lyon	

Depuis 2005, la Maison pour tous Maison des Jeunes et de la Culture du Vieux-Lyon (MJC du Vieux Lyon) se positionne comme porteuse du « projet de quartier ». Elle propose une démarche ayant pour but de rassembler les populations du quartier autour d'un projet commun et de favoriser l'émergence d'initiatives et d'actions autour d'un thème particulier.

Cette année, cette fête de quartier aura pour thématique « Au fil du temps » et articulera l'ensemble des projets de l'année initiés par les écoles et les associations du quartier.

Autour de ce thème, une série d'animations, proposée par l'ensemble des acteurs du quartier, sera prévue sur la place Saint-Jean, à partir de 16h00 : jeux, spectacles jeune public, spectacles d'enfants, créations collectives, espace de troc et d'échange, espace détente... De 19h00 à minuit, un grand repas de quartier partagé sera proposé suivi de concerts.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 15 575 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 750 € Une convention d'application sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2018, la MJC du Vieux Lyon a reçu une subvention de 3 000 €de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

8^e arrondissement : fête de quartier de Monplaisir | 22 juin 2019

Le Comité des fêtes de Monplaisir organise, depuis plusieurs années, une fête conjuguant convivialité, activités ludiques et animations culturelles, sur la place Ambroise Courtois dans le 8° arrondissement de Lyon.

La programmation est en cours de finalisation. Cette année, plusieurs activités seront proposées suivi d'un concert offert par le groupe « Tour de bal ».

Cet événement a pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 8 170 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 €

En 2018, le Comité des fêtes de Monplaisir a reçu une subvention de 2 000 € de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

8^e arrondissement : fête du vent 15 juin 2019

La Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou (SELGT) organise une fête sur la thématique du vent, à destination des familles du quartier Grand Trou - Moulin à Vent - Petite Guille, dans le parc du Clos Layat dans le 8^e arrondissement.

La programmation de cet événement est en cours de finalisation.

Différentes animations auront lieu, en collaboration avec l'espace des 4 vents (MJC Monplaisir), entrecoupées de moments musicaux et conviviaux (bal chorégraphié, flashmob,...). Des ateliers artistiques, ludiques et pédagogiques seront proposés avec notamment l'implantation d'une éolienne expérimentale.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 9 650 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 000 €

En 2018, la Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou a reçu une subvention pour la Fête du vent de 1 000 € de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

9^e arrondissement : Champvert en fête 28 juin 2019

Depuis plusieurs années, le Centre Social de Champvert organise avec un collectif d'associations ainsi que des bénévoles, une soirée festive « Champvert en fête ».

Ce rendez-vous convivial est devenu un incontournable pour les habitants du quartier, et notamment pour les familles. Des ateliers pour enfants et parents, des spectacles et des animations auront lieu durant cette journée. L'objectif du centre social est d'intégrer les habitants dans la création du projet. Le contenu de l'événement est en cours d'étude pour le moment. La thématique de cette journée sera « Tous en croisière à Champvert ».

Le budget prévisionnel de l'événement est de 7 580 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 € Une convention d'application sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2018, le Centre Social de Champvert a reçu une subvention de 1 500 € de la Ville de Lyon par délibération n° 2018/3872 du 28 mai 2018.

9e arrondissement : « Lez'arts de rue » 12 et 13 juillet 2019

L'association Pôle 9 MJC - Centre Social met en œuvre des projets qui ont pour but de contribuer au développement local et à la promotion des actions sociales, familiales et culturelles.

L'association souhaite organiser le festival « Lez'arts de rue », le 12 et le 13 juillet 2019 au cœur du quartier Vergoin.

Des concerts des musiques du monde seront proposés ainsi qu'une scène ouverte animée par des professionnels. Les habitants pourront se retrouver pour partager un moment musical.

Des ateliers de découverte et d'initiation de danse hip-hop auront lieu.

Des spectacles de cirque et de théâtre de rue seront proposés et enfin une soirée festive et conviviale viendra clore le festival.

Les objectifs à travers ce festival sont de :

- valoriser les pratiques artistiques et culturelles du territoire ;
- favoriser la découverte culturelle, artistique et sportive ;
- créer une dynamique jeunesse sur le quartier du Vergoin ;
- animer et faire vivre le quartier du Vergoin en associant les habitants à la programmation.

Le budget prévisionnel de l'événement est de 4 350 € La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de 42 000 €

Vu l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, qui prévoit l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé, lorsque la subvention dépasse la somme de 23 000 euros ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/3872 du 28 mai 2018 ;

Vu lesdites conventions;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1- Les subventions suivantes, pour un montant global de 42 000 euros, sont allouées aux associations ci-dessous :

Associations	Evénements	Montant subvention en €
Mediatone	Festival de la Croix-Rousse	4 000
Ka'Fête O Mômes	Fête des 10 ans	3 000
Les Amis du lien	Le pardon des Mariniers	5 000
MJC Presqu'île Confluence	HippoCamp	1 750
Comité d'intérêt local Sud Presqu'île Confluence	Confluence en fête	2 000
Montchat en fête	Montchat en fête	5 000
Le Comité des fêtes Croix-Rousse	Les Talents de la Croix-Rousse	1 500
Le Comité des fêtes Croix-Rousse	Croix-Rousse Melting Jazz Club	1 500
Funibus Folk	La guinguette sur la lune	500
Association pour l'animation et la gestion des centres sociaux de la Croix-Rousse	Ouest en fête	1 500
Le Centre social Saint-Just	Fête de quartier de Saint-Just	1 500
Les dragons de Saint-Georges	Le carnaval des dragons de Saint-Georges	5 000
La MJC Vieux-Lyon	Fête de quartier du Vieux-Lyon	3 750
Le Comité des fêtes de Monplaisir	Fête de quartier de Monplaisir	2 000
SELGT	Fête du vent	1 000
Le Centre social de Champvert	Champvert en fête	1 500
Pôle 9 MJC - Centre Social	« Lez'arts de rue »	1 500

- 2- Les modèles type de conventions susvisés, établies entre la Ville de Lyon et les associations, sont approuvés.
- 3- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Les Amis du lien, est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 5- La dépense correspondante, soit 42 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY